

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

## "La souffrance de nos enfants doit être reconnue" : une enseignante de Bénouville devant la justice pour maltraitance

Nina Pavan

~3 minutes

---

Une enseignante, de l'école Jean et Marie Deschamps à Bénouville, accusée de maltraitance présumée sur des enfants de maternelle et de primaire comparaît ce jeudi 4 décembre devant le tribunal correctionnel de Caen. Retour sur cette affaire que vous avait révélé ICI Normandie.

Gifles, savon dans la bouche, doigt coincés dans les portes, punition par l'enfermement dans le noir : les témoignages d'enfants visant leur maîtresse, de l'école Jean et Marie Deschamps à Bénouville, au Nord Est de Caen, avaient **bouleversé cette petite commune**. Cette affaire de maltraitance présumée, qu'[ICI Normandie vous révélait](#) le 31 août 2023, devait initialement être jugée le 2 juillet 2025 avant d'être reportée à ce jeudi 4 décembre, devant le tribunal correctionnel de Caen. Aujourd'hui certaines des parties civiles, qu'ICI Normandie a pu joindre, expliquent attendre de ce procès "*la reconnaissance de la souffrance de nos enfants*". Contacté, le Rectorat n'a pas souhaité s'exprimer.

### Une affaire en plusieurs temps

L'affaire éclate en 2023 après plusieurs témoignages d'enfants de cette école d'une centaine d'élèves. **Des enfants qui, selon leur parents, ont subitement peur du noir**, ne veulent plus aller à l'école, et changent de comportement. Inquiets, les parents des enfants concernés alertent l'Académie de Caen, qui suspend l'enseignante plusieurs semaines. Elle ressort **blanchie par une enquête administrative**, procédure remise en cause par les parents d'élèves : "*Nous et nos enfants n'avons pas été auditionnés*" précisent-ils auprès d'ICI Normandie.

Sur conseil d'avocats, plusieurs parents portent plainte en 2023. La justice auditionne les enfants, dont les témoignages ont été versés au dossier. A l'époque, auprès d'ICI Normandie Nadège Blottière, maman du petit Arthur, quatre ans et demi, avait évoqué les changements de comportements de son fils : "*Il ne voulait plus dormir seul et dans le noir. Lors de son audition chez les gendarmes, il a aussi dit que sa maitresse l'avait attrapé très fort par le bras*". Et de poursuivre : "*Le problème, c'est que du côté de l'Académie, on nous prend pour des illuminés et l'on ne veut pas nous entendre !*"

En 2023, suite à la suspension puis la réintégration de l'enseignante, **six enfants avaient changé d'école** selon la maire de Bénouville, dix selon les parents d'élèves. L'affaire avait aussi connu un rebondissement en début d'année 2024, lorsqu'une nouvelle petite fille accuse l'enseignante de l'avoir violemment agrippée par le bras, un "*geste déplacé*" similaire à ceux déjà signalés.